

2024/13

DECISION DU PRESIDENT

OBJET : Vente d'un véhicule.

Le Président de l'Etablissement d'Enseignement Artistique Django Reinhardt

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Syndical autorisant le Président, pour la durée de son mandat, à prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Etablissement d'Enseignement Artistique Django Reinhardt

Article 1 : Compte tenu de la nécessité de remplacer le véhicule Partner immatriculé FP 287 JV n° série VF35BWJZE60253628.

Article 2 : Compte tenu du DOB et de la provision budgétaire votée en conseil syndical le 14 mars 2024.

Article 3 : Il est décidé de procéder à la mise en vente du véhicule Partner FP 287 JV n° série VF35BWJZE60253628 pour un montant de 500€ auprès d'un professionnel.

Article 4 : le véhicule sera retiré de l'inventaire de l'EEA

Article 5 : Le directeur est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à ARNAGE, le 25 mars 2024.

Le Président

Christian VERNET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Vernet', written over a horizontal line.